



CPJEPS

MENTION "ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE
VIE QUOTIDIENNE"

2020-2021

GRAND EST

la ligue de
l'enseignement

en avenir par l'éducation populaire

cfa

DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Certificat Professionnel-de la Jeunesse-de l'Éducation Populaire et du Sport

Les fonctions de l'animateur d'activités et de vie quotidienne se situent principalement dans les accueils collectifs de mineurs (accueils périscolaires, accueils de loisirs, séjours de vacances). Elles peuvent aussi se situer dans toutes structures organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.

Emplois visés :

- animateur enfance- jeunesse ;
- animateur en accueil de loisirs ;
- animateur en accueil de loisirs périscolaires ;
- animateur en séjours de vacances ;
- animateur socioculturel



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Participer au projet et à la vie de la structure.
- Etre capable d'animer les temps de vie quotidienne de groupe.
- Etre capable de concevoir des activités en direction d'un groupe.
- Etre capable d'animer des activités.

Cette qualification peut constituer une première étape vers d'autres diplômes professionnels : l'obtention du CPJEPS donne une équivalence à une des 4 UC du BPJEPS LPT et il donne aussi l'équivalence BAFA.



Pour quel public ?

Ce diplôme s'adresse à toute personne souhaitant exercer le métier d'animateur ou occupant cet emploi, pour développer ses compétences et accéder à la qualification professionnelle correspondante.

La formation est ouverte à l'apprentissage en partenariat avec le CFA de l'Éducation Populaire. Les personnes de moins de trente ans sont éligibles au contrat d'apprentissage. Pas de limite d'âge pour les personnes ayant une reconnaissance qualité travailleur handicapé.

Le contrat d'apprentissage assure une prise en charge totale du coût de la formation et permet d'avoir le statut de salarié apprenti.

Organisation

Les stagiaires seront accompagnés tout au long de leur formation par un tuteur

Dates : Décembre 2020 à octobre 2021

420H de formation théorique

360H en entreprise

Coût :

Pour tous statuts : 5040 euros. Possibilité d'aide au financement par l'OPCO de rattachement de votre employeur. Contacter nous pour plus d'information

Pour les apprentis, pas de coût de formation pour les employeurs privés. Le plan de relance de l'apprentissage octroie une aide de 8000 € pour la signature d'un contrat.

Information collective pour stagiaires et employeurs

Date : Mercredi 23 septembre à 10h

Lieu : Ligue de l'enseignement 54, 49 rue Isabey, 54000 NANCY

Lieu de la formation:

NANCY et alentour.

Pour tout renseignement, contacter :

Ligue de l'enseignement

Jean PAYEUR

49, rue Isabey

54 052 Nancy Cedex

03 83 92 56 08

06 12 55 23 94

jean.payeur@ligue54.org

www.ligue54.org